FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

Monographies régionales

Centre Inffo

Juin 2023

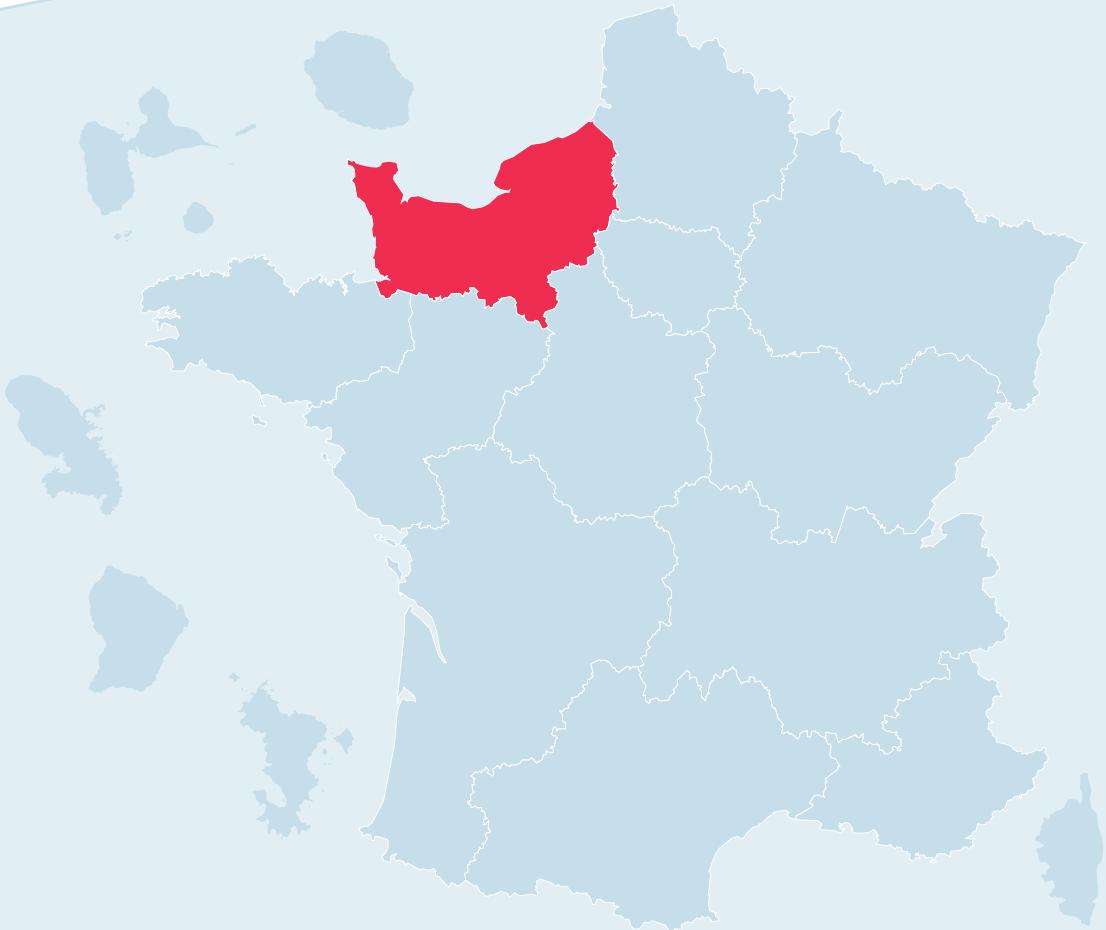

RÉGION NORMANDIE

AVEC Centre Inffo

Partenaire des acteurs de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles

Publicité 2023 Centre Inffo - ©Crédit photo shutterstock

RENSEIGNEMENTS

contact.regions@centre-inffo.fr

Centre Inffo centre-inffo.fr

RÉGION NORMANDIE

SOMMAIRE

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES 3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE 4
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS 7
BUDGETS 9
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT) 10
DERNIERES ACTUALITES 13

La collecte des données chiffrées contenues dans ce document est arrêtée en mars 2023.

© Centre Inffo – Juin 2023

PRINCIPAUX INDICATEURS

POPULATION

Nombre d'habitants au 1er janvier 2023

Normandie	National
3 317 023	68 042 591

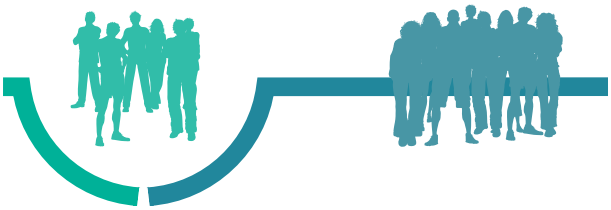

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois - 4e trimestre 2022

SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND — SECTEURS INDUSTRIE — SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND

TAUX DE CHÔMAGE 4e trimestre 2022

% de la population active

Normandie	National
6,7 %	7,2 %

DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en 3e trimestre 2022

Normandie	National
248 130	5 435 100

PRESTATAIRES DE FORMATION

	Normandie	National
Organismes de formation	2 368 en 2020	70 160 en 2020
CFA	139 en 2022	2 791 2021/2022

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2021/2022

Normandie	National
40 989	834 063

BUDGET GLOBAL

Évolution des dépenses formation de la région en millions d'euros

2019	2020	2021
328,4	256,3	273,1

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2021 en millions d'euros

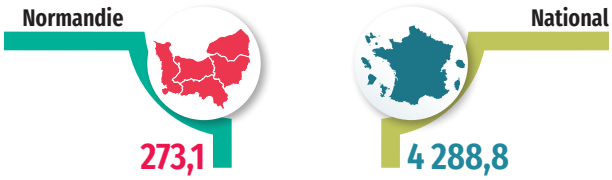

BUDGET 2023 : 763 millions d'euros consacrés à la formation initiale et professionnelle ainsi qu'à l'insertion

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	3 403 309 en 2018	3 400 150 en 2019 3 317 023 (Estimation Insee au 1er janvier 2023) (2)	- 0,09%	68 388 307 en 2020 (1) 68 042 591 (Estimation Insee au 1er janvier 2023) (2)
POPULATION ACTIVE	1 494 875 en 2018	1 493 954 en 2019	0 %	30 908 819 en 2019 (France hors Mayotte) 30 065 000 en 2021
dont 16-25 ans	167 749 en 2018	167 547 en 2019	0 %	1 146 716 en 2019 3 036 565 en 2021
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	271 390 (3e trimestre 2021)	248 130 (3e trimestre 2022)	-8,49 %	5 375 700 (décembre 2022) 5 797 100 (1er trimestre 2023
Moins de 25 ans	40 500 (3e trimestre 2021)	35 460 (3e trimestre 2022)	-12,50 %	664 900 (décembre 2022)
25-49 ans	160 250 (3e trimestre 2021)	147 040 (3e trimestre 2022)	-8,13 %	3 217 800 (décembre 2022)
50 ans ou plus	70 640 (3e trimestre 2021)	65 630 (3e trimestre 2022)	-7,14 %	1 493 100 (décembre 2022)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	7,1 % (4e trimestre 2021)	6,7 % (4e trimestre 2022)	-5,63%	7,2 % au 4e trimestre 2022 (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	19,2 % (3e trimestre 2021)	18,3 % (3e trimestre 2022)	-4,69 %	18,3 % au 3e trimestre 2022 (France hors Mayotte) 18,5 % en 2021 (France métropolitaine)
dont 25-49 ans	7,1% (3e trimestre 2021)	6,5 % (3e trimestre 2022)	-8,45 %	6,5 % au 3e trimestre 2022 (France hors Mayotte) 6,9 % en 2021 (France métropolitaine)
dont 50-64 ans	5,8% (3e trimestre 2021)	5,1 % (3e trimestre 2022)	-12,07 %	5,1 % au 3e trimestre 2022 (France hors Mayotte) 5,6 % en 2021 (France métropolitaine)

Sources : Insee, DARES, JO

(1) Décret no 2021-1946 du 31 décembre 2021 authentifiant les chiffres des populations (JO du 1er janvier 2022)

(2) Estimation INSEE 18 janvier 2022 : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893198

SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LA RÉGION	LIBELLÉ	NB D'EMPLOI / %TAGE	AU NIVEAU NATIONAL
SECTEURS GÉNÉRIQUES au 4e trimestre 2022 (en milliers)	Tertiaire marchand	524,4	13 375 900
	Tertiaire non marchand	407,2	8 430,40
	Industrie	203	3 235 800

Source : Insee, 2023

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA RÉGION	NATIONAL
	Liste des métiers porteurs pour la région Normandie -Direccte 17 décembre 2020 Mise à jour	Liste 2022 des métiers émergents *https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2022/05/Guide-metiers-emergents_liste-2022_VF.pdf* Quels métiers en 2030 ? Rapport France Stratégie et la Dares *https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf*

Sources : France Compétences, DARES, BDD FAR Centre Inffo 2023

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
NOMBRE D'OF	2 280 en 2019	2 368 en 2020	3,86 %	78 600 organismes de formation actifs en 2021
Formations commandées et rémunérées par les Conseils régionaux	25 000 en 2020	30 900 en 2021	20 %	403 900 en 2021

Sources : DREETS Normandie et Projets de loi de finances 2022 et 2023

APPRENTISSAGE

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	**Année N**	**Évolution (en %)**	**Année N**
Nombre CFA	145 en 2020	139 structures d'apprentissage en 2022	-	2 791 en 2021-2022
Montant de la dépense pour l'apprentissage	12 400 000 en 2020	5 500 000 en 2021	-58,33 %	249,3 M€ en 2021
Effectif d'apprentis	33 367 en 2020/2021	40 989 en 2021-2022	21,21 %	834 063 en 2021/2022
Nb de contrats d'apprentissage	28 349 en 2020-2021-	35 062 en 2021-2022	25 %	733 506 en 2021-2022

Sources : RERS, POEM 2022, Carif-Oref Normandie, Dreets Normandie

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique.

Cinquante-quatre pôles de compétitivité recensés en France en 2022.

6 POLES DE COMPETITIVITÉ DANS LA REGION NORMANDIE

Pôle MOV'EO: Pôle de compétitivité en R&D Automobile et Transports publics, le Pôle Mov'eo est implanté sur les régions Normandie et Ile-de-France et regroupe près de 400 acteurs : son territoire représente plus de 70 % de la R&D automobile française.

Pôle TES : Pôle de compétitivité sur les solutions numériques sécurisées, le Pôle TES est implanté en Normandie et regroupe plus de 120 acteurs.

Pôle HIPPOLIA : Pôle de compétitivité sur la filière équine, le pôle Hippolia regroupe plus de 140 acteurs et travaille en synergie avec la Fondation de Coopération Scientifique Hippolia et le Syndicat Mixte Hippolia.

Pôle VALORIAL : Pôle de compétitivité sur l'aliment de demain, le pôle VALORIAL regroupe plus de 270 acteurs en Normandie, Bretagne et Pays de la Loire..

Pôle ASTech Paris Region : Pôle de compétitivité Aéronautique / Espace

Pôle COSMETIC VALLEY : Pôle de compétitivité sur la parfumerie cosmétique, le pôle COSMETIC VALLEY regroupe plus de 300 acteurs sur les régions Ile-de-France, Centre et Normandie.

Source :https://www.entreprises.gouv.fr/fr/innovation/poles-de-competitivite/presentation-des-poles-de-competitivite

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Le territoire national compte désormais 123 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers. 11Campus des métiers et des qualifications ont vu leur label renouvelé en avril 2022, et 8 Campus ont obtenu le label Campus d'Excellence

1 Campus des métiers et des qualifications sont labellisés Campus des métiers et des qualifications d'excellence dans la région Normandie.

DEUX CAMPUS DES METIERS DANS LA REGION NORMANDIE

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Normand des Energie - CEINE

- Territoire : Normandie
- Secteurs professionnels : Nucléaire, Éolien, Photovoltaïque, Biogaz, Éclairage performant, Efficacité Énergétique des bâtiments et de l'industrie, Filière associée : Soudage, Mobilité et Transport de gaz
- Filière(s) de formation : Électrotechnique, Chaudronnerie industrielle, Maintenance industrielle, Plasturgie, Habitat, Environnement Nucléaire

Campus des métiers et des qualifications Industries de la mobilité

- Territoire : Le Campus associe l'académie normande, la communauté d'universités et des établissements "Normandie Université".
- Secteurs professionnels : Automobile ; chimie-matériaux ; construction aéronautique ; construction ferroviaire ; construction navale ; numérique ; industries extractives et premières transformations.
- Filière(s) de formation : Systèmes électroniques numériques, plastiques et composites, chaudronnerie industrielle, innovation technologiques et éco-conception, sciences de l'ingénieur, microtechniques, usinage, automatismes, génie électrique, informatique industrielle, mécanique option aéronautique.

Source : Ministère de l'Education nationale, 2022

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL RÉGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	La Normandie conquérante (LR – UDI – MoDem – LC- DVD- LMR)
Président	Hervé MORIN
Vice-Président	David MARGUERITTE Vice-président en charge de l'emploi, la formation et l'orientation

COMMISSIONS

Commission Emploi, formation et orientation	
Président	Marc MILLET
Commission Economie, entreprises, enseignement supérieur et numérique	
Président	Aristide OLIVIER

DIRECTIONS GENERALES

Direction général des services	
Directeur	Frédéric OLLIVIER
Contact	Tél. : 02 31 06 98 32
DGA Jeunesse, formation, culture et sports	
Directrice	Christel LEVERBE
Contact	Tél. : 02 35 52 31 84
Adjoint DGA chargé des Lycées, de l'Apprentissage et du Continuum de formation	Vincent GUERRAND
Contact	Tél. : 02 35 52 31 85

DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE

Direction de l'emploi et de la formation tout au long de la vie	
Directrice	Clarisse DAUTREY
Contact	Tél. : 02 31 06 96 23
Service de l'alternance et de l'apprentissage	
Responsable	Jean-Baptiste TRIOREAU
Contact	Tél. : 02 35 52 57 68

Source : Conseil régional, 2023

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	ALBERTINI	Jean-Benoît	02 32 76 50 00
SGAR	LERAITRE	Philippe	02 32 76 50 00
DREETS	LAILLER-BEAULIEU	Michèle	02 32 76 16 20
Recteur	GAVINI	Christine	02 32 08 90 00

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX

CARIF-OREF NORMANDIE

Directeur : Luc CHEVALIER

Site internet : *https://www.cariforefnormandie.fr/*

AGENCE DE L'ORIENTATION ET DES METIERS DE NORMANDIE

Directeur : Denis LEBOUCHER

Site internet : *https://parcours-metier.normandie.fr/srom-agenceorientation*

BUDGETS

DÉPENSES FORMATION PROFESSIONNELLE-APPRENTISSAGE

DÉPENSES 2019/2020/2021

En millions d'euros

	Dépenses totales	Formation professionnelle continue	Apprentissage
2019	328,4	158,6	105,5 (crédits ouverts et réalisés)
2020	256,3	178,6	12,1 (crédits réalisés)
2021	273,1	203,6	5,3 (crédits réalisés)

Sources : Annexes aux Projets de loi de finances pour 2021/2022/2023 (les chiffres ne comprennent pas les formations sanitaires et sociales)

BUDGET PRIMITIF

Voté le 12 décembre 2022 - les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région.

Le budget de la Région Normandie pour 2023 s'élève à un montant de 2,2 milliards d'euros dont **763 M€ consacrés à la formation initiale et professionnelle ainsi qu'à l'insertion.**

BUDGET PRIMITIF DE LA REGION POUR L'EXERCICE 2023 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	1 798 194 547	1 798 194 547
Investissement	1 255 879 963	1 255 879 963
Total	3 054 074 510	3 054 074 510

Capacités d'engagement

Libellé	BP 2022	BP 2023	Evol°
Enseignement, Formation professionnelle et apprentissage	177 429 046 (AP) 335 980 450 (AE)	151 754 193 (AP) 324 837 384 (AE)	-14.47% (AP) -3.32% (AE)
Action économique	102 090 000 (AP) 60 559 150 (AE)	126 085 000 (AP) 92 726 600 (AE)	23.5% (AP) 53.12% (AE)

Source : Conseil régional de Normandie, 2023

PROGRAMMATION RÉGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020

Basse-Normandie : contrat de plan Etat-Région 2015-2020

Volet Emploi

Conformément aux orientations stratégiques régionales pour l'emploi, le volet emploi du CPER s'inscrit dans les objectifs du schéma régional dans un cadre d'intervention territoriale défini avec les acteurs locaux :

- Le soutien au développement de l'économie et de l'emploi, la compétitivité des entreprises et le développement de l'entrepreneuriat ;
- L'anticipation des mutations économiques et la sécurisation des parcours professionnels ;
- L'accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi et des inactifs et le soutien aux mobilités professionnelles.

Haute-Normandie : contrat de plan Etat-Région 2015-2020

Volet Emploi

Le CPER soutiendra les actions devant permettre de bâtir une offre de formation articulée avec les besoins du territoire, des branches, des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi, en favorisant une information sur la formation (CREFOR) et une orientation de qualité des personnes.

- Améliorer la connaissance des territoires, des filières ou des secteurs, avec l'appui du CREFOR (Observatoires régional emploi formation) et de l'ARACT (Association régionale de l'amélioration des conditions de travail) ;
- Promouvoir l'amélioration des conditions de travail pour tous par un soutien spécifique à l'ARACT sur l'accompagnement des filières et l'accompagnement des entreprises pour les situations de travail dans le cadre de nouveaux projets d'investissement,
- Soutenir la mise en place de la réforme du service public de l'orientation professionnelle, notamment par la mise en réseau des acteurs et leur professionnalisation (CARIF : centres d'animation, de ressources et d'information sur la formation) ;
- Sécuriser les parcours professionnels des personnes fragilisées sur le marché du travail, en adaptant notamment les besoins en compétences immédiats, à venir, directs ou indirects, induits par les priorités d'investissement, identifiés en lien avec les branches professionnelles les réseaux de l'économie sociale et solidaire et les chambres consulaires ;
- Identifier et accompagner les entreprises concernées par les mutations économiques
- Accompagner le déploiement des accords de branches nationaux et les accords régionaux (GPEC : gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, EDEC, engagements de développement de l'emploi et des compétences,...).

A noter : La signature du CPER Normandie 2023-2027 est envisagée au 1er semestre 2023.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

PROTOCOLE D'ACCORD DU CPER 2021-2027 (SIGNE LE 15 NOVEMBRE 2022)

Le protocole d'accord Etat-Région pour la mise en œuvre du CPER 21-27 en Normandie a été signé mardi 15 novembre 2022 en Préfecture de région, par le Préfet de région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime Pierre-André Durand et le Président de la Région Normandie Hervé Morin.

L'État et la Région ont travaillé ensemble à la déclinaison de cinq thématiques prioritaires :

1. l'enseignement supérieur-recherche-innovation,
2. la mobilité multimodale,
3. la transition écologique et énergétique,
4. l'attractivité et le cohésion des territoires,
5. la santé.

Le protocole d'accord fixe un engagement de 486 M€ pour l'État et 407 M€ pour la région. Les crédits du plan France relance ont été intégrés à hauteur de 250 M€.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

CPRDFOP

Le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) 2017-2022 a été adopté en séance plénière le 20 novembre 2017, au conseil régional, à Rouen, sous la présidence d'Hervé Morin.

Le CPRDFOP 2017-2022 a été élaboré au sein du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CREFOP) en s'appuyant sur les travaux de 6 commissions auxquelles ont participé près de 140 acteurs. Il a également été nourri par les contributions du COPAREF, du CESER, de la CFDT, ou encore de Pôle emploi.

Ce travail a permis de définir 5 orientations majeures, en particulier le fait que la carte se désormais fondée à partir des besoins des entreprises, territoire par territoire :

- Le CPRDFOP et la carte des formations qui en découlera apporteront une réponse adaptée aux besoins en compétences des territoires et des entreprises,
- Une place majeure accordée à l'insertion professionnelle par le développement des compétences et des qualifications de tous
- Une orientation pleinement intégrée dans la chaine emploi/orientation/formation
- Un thème aux enjeux primordiaux : le numérique
- Une volonté de rendre la gouvernance du CREFOP plus efficiente.

A noter : le CPRDFOP sera mis à jour courant 2023, en lien avec les autres Schémas régionaux.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

PACTE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES

Fabienne Buccio, Préfète de la région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime, et Hervé Morin, Président de la Région Normandie, ont officiellement signé, le 21 mars 2019, le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences, en présence de Jean-Marie Marx, Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, David Margueritte et Rodolphe Thomas, Vice-présidents de la Région Normandie.

Les objectifs de ce Pacte Régional normand sont les suivants :

1. Repérer et mobiliser les publics pour les amener vers la formation

D'une part, en lien avec les réseaux de Conseillers en Evolution Professionnelle et prescripteurs de formations (Pôle emploi, Missions Locales, Cap emploi),

D'autre part, en allant directement à la rencontre des publics et notamment des personnes en rupture avec les réseaux classiques ou rencontrant des problématiques particulières (illettrisme, illectronisme, etc.).

La Région propose notamment les mesures suivantes : l'organisation d'un réseau de proximité permettant de faciliter le repérage du public (mairies, MSAP, etc.), la mise en place d'outils de repérage de l'illettrisme et des troubles « dys » et encourager le recours au dispositif régional « Cap Lire, Ecrire, Compter », et le lancement d'un appel à projet devant favoriser l'initiative territoriale et la production de solutions innovantes adaptées aux spécificités des territoires, pour repérer, mobiliser et accompagner les publics vers l'accès à la formation.

2. Orienter et former vers les secteurs pourvoyeurs d'emploi en région :
    - Par une évaluation continue des besoins en compétences sur les territoires via l'Animation territoriale et le Partenariat avec les Branches Professionnelles,
    - Par la création d'un Outil Prospectif destiné à identifier les évolutions de besoins en compétences et ainsi acheter les formations correspondantes,
    - Par la mise en œuvre d'un nouveau parcours d'orientation, de construction de projet et d'accès à la qualification en 2020,
    - Par le déploiement d'une offre régionale de « Plateaux Techniques » destinée à mobiliser pour les personnes en recherche d'emploi les plateaux des organismes de formation en y effectuant des immersions encadrées pédagogiquement et favoriser ainsi la découverte de la formation et des métiers. La Région accompagnera également la mobilité des Demandeurs d'Emplois sur ces phases immersives.
3. Former en associant davantage les entreprises :

Le Pacte Normand propose plusieurs mesures pour permettre la montée en compétence des Normands en recherche d'emploi, en lien avec les besoins de l'économie du territoire :

- Amplifier le dispositif régional « Une formation, Un Emploi »
- Expérimenter sur le Cotentin et l'Axe Seine, zones labellisées « territoire d'industrie » et exprimant de forts besoins de recrutement, une mesure commune « Région-Pôle emploi » à destination des entreprises pour offrir un « guichet unique » de réponse aux besoins des entreprises. Cette mesure vise à faciliter le recours par les entreprises des dispositifs de formations préalables à l'embauche, sans distinction entre les mesures déployées par Pôle emploi et la Région.
- Développer la « Formation en Situation de Travail » pour répondre aux besoins de compétences spécifiques, en structurant avec les entreprises des parcours internalisés, structurés par la Région mais mis en œuvre par l'entreprise.
- Créer un outil en ligne « Job-Normandie » afin de permettre aux entreprises de rechercher des profils parmi les stagiaires sortis de formation.
- Sécuriser les parcours de formation. Afin de sécuriser davantage l'accès puis le maintien en formation, la Région propose de faire évoluer, à court terme, les barèmes de rémunération, mais aussi de conduire un travail spécifique sur l'accompagnement à la mobilité, qui relèvera à la fois d'une mobilisation des outils et acteurs existants (notamment les plateformes de mobilité), et de mesures financières.
- Favoriser l'expérimentation, faire évoluer les pratiques pédagogiques et développer de nouvelles modalités de formations : Afin de faire évoluer les pratiques pédagogiques et développer des actions notamment plus souples et modulaires, destinées à répondre aux besoins des entreprises et des personnes en recherche d'emploi qui ne souhaitent pas s'inscrire sur des parcours longs, la Région propose notamment :
- Le lancement d'un appel à Projets Formations Qualifiantes afin d'encourager l'expérimentation de méthodes pédagogiques innovantes et adaptées à des typologies de publics particulières (Seniors, Décrocheurs, publics issus des QPV, etc.).
- Le développement de parcours modulaires intégrant une logique de blocs de compétences et alternées de périodes d'emploi
- La mise en place d'un plan de professionnalisation important à destination des Organismes de Formation régionaux.

Source : Base FAR, Centre Inffo, 2023

AVENANT AU PRIC (22 FEVRIER 2021)

Pierre-André DURAND, Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime, et Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, ont signé le 22 février 2021 un avenant au Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences, en présence de Carine SEILER, Haut-commissaire aux Compétences. Par cet avenant, l'Etat accorde à la Région une dotation supplémentaire de 38,9 millions d'euros pour renforcer son offre de formation à destination des jeunes de moins de 30 ans, dans des filières d'emplois prioritaires en Normandie. Son objectif est d'augmenter massivement le nombre de jeunes de moins de 30 ans dans les parcours de formation de la Région, tous dispositifs confondus.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

DERNIERES ACTUALITÉS

Transitions écologiques : la Normandie offre 8 500 places de formation pour les demandeurs d'emploi

Le 11 mai 2023, Hervé MORIN, Président de la Région Normandie et Rémi BORDET, Directeur Régional de l'AFPA Normandie ont rencontré des stagiaires et des entreprises de la filière éolienne.

A cette occasion, Hervé MORIN a insisté sur l'importance des transitions écologiques et la nécessité de former dans ces secteurs.

La Région va engager en 2023 près de 72 millions € pour former des demandeurs d'emploi aux compétences attendues par les entreprises sur le territoire, soit environ 8 500 places de formation.

Parmi les formations proposées :

Dans le secteur du bâtiment, autour de la transition énergétique : isolation thermique par l'extérieur, efficacité énergétique du bâti, installation et maintenance d'équipements thermiques et solaires …,

Dans le secteur agricole : la formation au maraichage bio, l'accompagnement au développement de la filière lin avec des formations d'agent de teillage / ouvrier agricole,

Dans le secteur de l'industrie : des formations pour répondre aux besoins de la filière énergie (soudeur nucléaire, robinetier, opérateur matériaux composites pour fabriquer les pales des éoliennes …).

Par ailleurs, l'Agence régionale de l'orientation et des métiers travaille notamment avec les partenaires et les experts du secteur des Energies Marines Renouvelables à la valorisation de leurs métiers dédiés à la fabrication, à la construction des fondations gravitaires ou à la maintenance des éoliennes.

Elle élabore un guide des métiers et des formations de la transition écologique en Normandie.

Source : Conseil régional Normandie, 11 mai 2023

Normandie : un appel à projets pour rapprocher les acteurs de la formation et les tiers lieux

Lancé récemment à Caen, l'appel à projets « Normandie connectée – nouveaux espaces de compétences – Deffinov » se voit doté d'une enveloppe de 2,9 millions d'euros sur trois ans de la part de l'État. Objectif : rapprocher tiers-lieux et organismes de formation pour, entre autres, permettre l'émergence de nouvelles pratiques pédagogiques.

La déclinaison régionale du *plan national Deffinov* s'ancre au pays des pommiers et des vaches. La philosophie de l'appel à projets pourrait se résumer à la rencontre *« entre deux mondes qui s'ignorent, les tiers-lieux et les organismes de formation, pour répondre aux besoins en compétences des territoires via de nouvelles méthodes et ressources pédagogiques »*, résume Julie Barenton-Guillas, vice-présidente en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et du numérique à la Région Normandie.

Alimenté d'un budget de 2.9 millions d'euros par l'État pour la période 2023-2026 – sur une enveloppe nationale de 50 millions d'euros – *l'appel à projet normand* est accessible à tout collectif composé au moins *« d'un acteur des tiers-lieux et d'un acteur de la formation (CFA, organisme de formation, Edtech, etc.) »*, stipule le site Internet dédié.

Entre 50 000 et 200 000 euros d'aides

Les dossiers sont à déposer jusqu'au 28 avril. La sélection s'effectuera en mai, par un comité régional composé de représentants de la Région et de la Dreets (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

Chaque projet sélectionné sera soutenu par une subvention de fonctionnement comprise entre 50 000 et 200 000 euros sur une durée maximale de 36 mois, avec 30 % d'autofinancement au minimum.

Esprit de coopération

Sur le papier, favoriser la rencontre entre organismes de formation et tiers-lieux est séduisante. Dans les faits, les parties vont devoir *« apprendre à se faire confiance, à construire des solutions ensemble pour développer des ressources communes,* prévient Denis Cristol, directeur innovation et pédagogie de l'Association pour le progrès du management (APM), *ça va être une affaire de personnes et de rencontres. Dans certains lieux, les acteurs vont mutualiser des moyens et compétences, dans d'autres ils viseront le même public ou la même subvention. Il y aura sans doute des échecs. »*

Selon lui, l'appel à projets *« remet le rapport au savoir au cœur des territoires, et pas simplement dans une carrière individuelle comme pourrait le promouvoir un organisme de formation, ou complètement détaché d'une dynamique métier comme c'est parfois le cas dans les tiers-lieux. »*

Plus de tiers-lieux en Normandie

Pour Julie Barenton-Guillas, l'ambition nourrit par la région est la multiplication des tiers-lieux *« partout sur l'ensemble de la Normandie »* et d'encourager *« les tiers-lieux à s'orienter vers la formation même s'il ne s'agit pas de leur vocation première. »*

Bonne nouvelle : les dommages causés par la cyberattaque ayant touché la Région, en décembre 2022, sont quasi résolus et ne parasiteront pas le dépôt de dossiers pour l'appel à projets « Normandie Connectée – nouveaux espaces de compétences – Deffinov. »

Source : Le quotidien de la formation, Jonathan Konitz, 2 mars 2023

La Normandie conforte sa démarche de labellisation « CFA innovant »

Vingt centres de formation d'apprentis normands sont désormais labellisés « CFA innovant ». Cette démarche a pour objectif de valoriser leur engagement en faveur du développement des compétences numériques des apprentis et plus généralement leurs initiatives en matière d'innovation.

Plus neuf ! Fin janvier, neuf centres de formation d'apprentis (CFA) normands ont reçu le label « CFA innovant » créé par la Région Normandie en 2021. Ces établissements aux profils variés évoluent dans des secteurs tels que le bâtiment, la métallurgie ou encore l'animalerie. Avec pour point commun leur engagement dans une démarche de valorisation de l'innovation et des compétences numériques de leurs apprentis.

Ce label s'appuie sur une initiative plus ancienne de la Région Normandie : les « badges ». Soit des fichiers numériques sécurisés attestant l'acquisition d'aptitudes, de connaissance et/ou de compétences précises des apprentis au sein des établissements impliqués. Ce système a été imaginé pour se superposer aux certifications et aux diplômes habituels, « *pas toujours suffisants pour évaluer les compétences* », estime David Margueritte, vice-président de la Région Normandie en charge de la formation. L'élu fait notamment références aux « *savoir-être* » souvent réclamés des recruteurs mais difficiles à valoriser.

Dix badges pour un label

La politique de badges a été envisagée dès 2016. La création du label « CFA innovant » cinq ans plus tard vise à élargir leur assise pour amplifier le mouvement et inciter les CFA à échanger de bonnes pratiques. La labellisation d'un CFA est possible une fois dix badges obtenus parmi 22 disponibles pour l'heure. À noter, cinq parmi ces 22 badges sont obligatoires. Ils portent sur :

- la veille sur les évolutions numériques relatives aux métiers auxquels le CFA forme ;
- le système de formation aux compétences numériques délivré aux apprentis ;
- la mise en œuvre d'un plan de formation continue des personnels à la pédagogie intégrant le numérique ;
- la capacité du CFA à mettre en place des contenus en ligne pour ses publics ;
- la facilitation via des outils en ligne de la relation tripartite entre apprentis, maîtres d'apprentissage et référents pédagogiques.

Les autres thématiques se veulent variées. Elles peuvent porter sur la persistance du lien d'un CFA avec ses anciens apprenants comme sur la politique de développement durable de l'organisme de formation.

Un enjeu financier

L'obtention de badges revêt aussi un intérêt financier. La Région Normandie en a fait un critère d'attribution de subventions en faveur d'un projet numérique. De nouveaux badges sont créés au fil de l'eau en lien avec les organismes de formation, dans une logique d'« *agilité* », souligne David Margueritte.

A ce stade, 450 badges ont été délivrés. Plus de 60 établissements (représentant 70 % des apprentis en Normandie) se sont engagés engageant dans la démarche, dont une quinzaine pour la seule année 2022. Mais pour l'heure, seulement vingt CFA sont détenteurs du label « CFA innovant ».

La Normandie est pour l'instant la seule région à proposer ce dispositif, selon le vice-président en charge de la formation.

Source : Le quotidien de la formation, Bénédicte Weiss, 23 février 2023

NOTES

© Centre Inffo

Les Régions au cœur de la formation

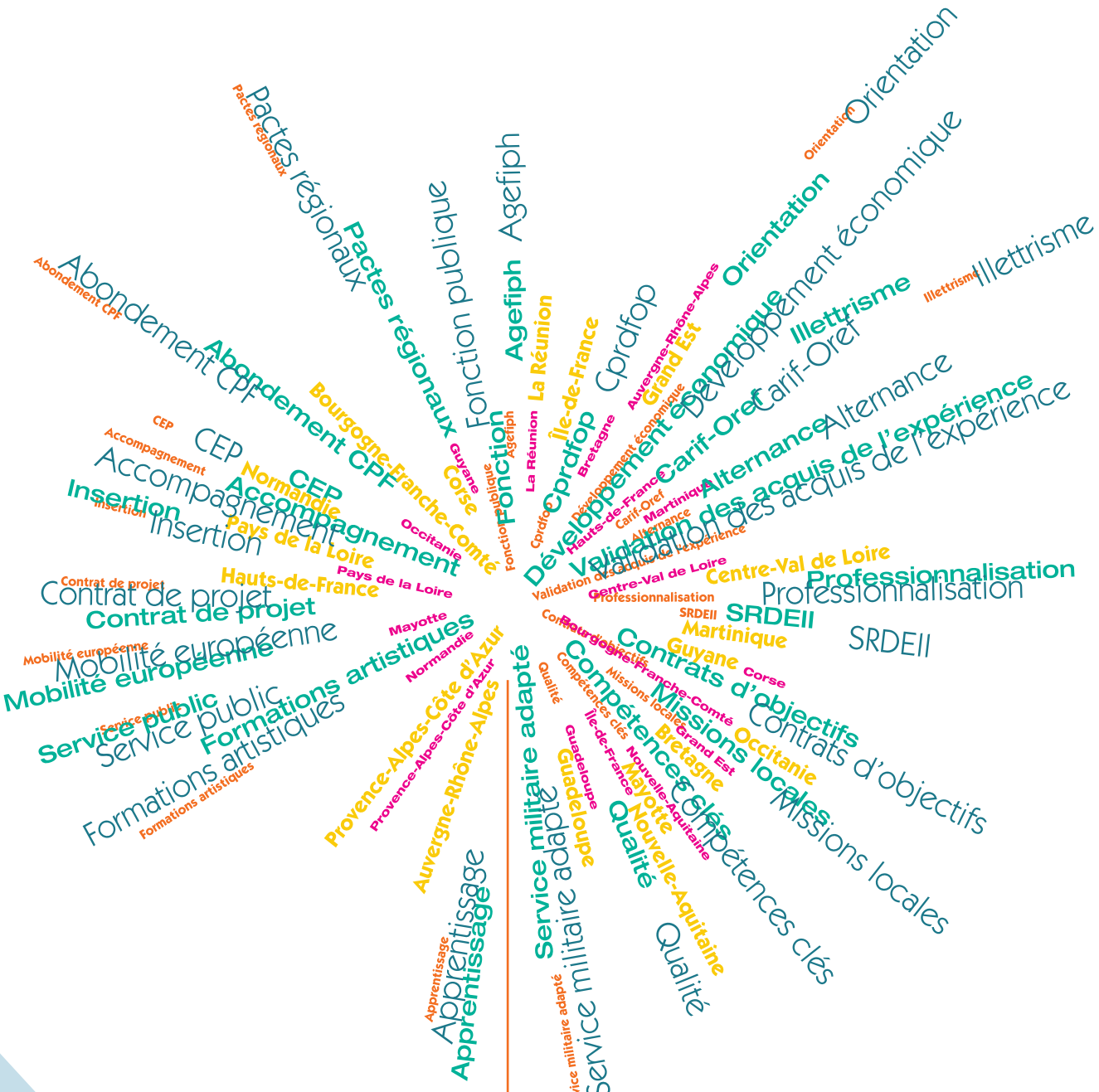

Centre Inffo - Juin 2023

Centre Inffo propose aux professionnels de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles une expertise en droit et ingénierie, une offre de formation et une information sur mesure et spécialisée. Il réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et anime les débats des professionnels.

Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public de capitalisation dans le champ de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles.

Fort d'une équipe de 72 collaborateurs, Centre Inffo s'engage à apporter à ses partenaires et ses clients publics et privés une expertise actualisée et une méthodologie éprouvée au service de leurs enjeux et projets.

Centre Inffo

4, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

Tél. : 01 55 93 91 91 - www.centre-inffo.fr

Département Régions-Europe-International
contact.regions@centre-inffo.fr